

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le 18 décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des sports Giroux Sannier (*arrêté municipal du 29 juin 2020*), sous la Présidence de Monsieur Raphaël JULES, en suite de la convocation en date du 09 décembre 2020, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33**

**Nombre de conseillers municipaux présents : 30**

**Nombre de conseillers municipaux votants : 32**

**Etaient présents :** Tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de :

- *Patrick DELPORTE pouvoir à Raphaël JULES.*
- *Catherine LEDUC pouvoir à Annie LEPORCQ.*
- *Régis ALTAZIN, absent.*

**Monsieur Guillaume PRUVOST est désigné secrétaire de séance.**

**DÉLIBÉRATION N° 2020-4-5**

**Rapports annuels des délégataires (RAD) de service public / Rapports annuels sur le prix et la qualité des services (RPQS) de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais pour 2019 et 2020**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L1411-13 ; L1411-14 ; D2224-3.

- Lors de sa séance en date du 05 novembre dernier, le Conseil Communautaire a pris connaissance des rapports annuels des délégataires de service public pour l'année 2019 :
  - ↳ Crématorium Le Rivage : Rapport annuel 2020 du délégataire SEM Prestations Funéraires Intercommunales (PFI) du Boulonnais pour l'exercice 2019 ;
  - ↳ Nausicaa : Rapport annuel 2020 du délégataire SEM Nausicaa pour l'exercice 2019 ;
  - ↳ Parking de Nausicaa : Rapport annuel 2020 du délégataire QPARK pour l'exercice 2019 ;
  - ↳ Plaisance : Rapport annuel 2020 du délégataire Chambre de Commerce et d'Industrie Côte d'Opale (CCICO pour l'exercice 2019 ;
  - ↳ Hélicea : Rapport annuel 2020 du délégataire S-PASS pour l'exercice 2019 ;
  - ↳ Transports urbains : Rapport annuel 2020 du délégataire CTB-Marinéo pour l'exercice 2019 ;
  - ↳ Eau : Rapport annuel 2020 du délégataire VEOLIA pour l'exercice 2019 ;
  - ↳ Assainissement : Rapport annuel 2020 du délégataire VEOLIA pour l'exercice 2019.

La Communauté d'Agglomération du Boulonnais peut, sur demande, transmettre ces rapports par voie électronique.

- Lors de cette même séance, le Conseil Communautaire a approuvé les Rapports annuels sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS) concernant :
  - ↳ Eau : Rapport annuel 2020 sur le Prix et la Qualité du Service pour l'exercice 2019 ;
  - ↳ Assainissement : Rapport annuel 2020 sur le Prix et la Qualité du Service pour l'exercice 2019 ;
  - ↳ Déchets : Rapport annuel 2020 sur le Prix et la Qualité du Service pour l'exercice 2019.

.../...

Ces rapports sont consultables au secrétariat du Directeur Général des Services aux heures d'ouverture de la mairie.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

**PREND ACTE** des rapports annuels de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais tels que décrits ci-dessus.

**Nombre de votants : 32                      POUR : 32**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

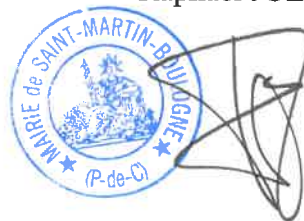
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

*Saint-Martin-Boulogne, le 18 décembre 2020*

*Transmis à la Sous-Préfecture le 23/12/2020  
Affiché notifié le 23/12/2020  
Rendue exécutoire la présente décision le 23/12/2020  
Saint-Martin-Boulogne, le 23/12/2020  
Le Maire,*



**Le Maire,  
Raphaël JULES**



**Voies et délais de recours**

La présente décision peut être contestée devant le Tribunal Administratif de Lille dans les deux mois à compter de la publication de l'acte, soit par courrier postal ou par le biais de l'application informatique Télérecours : <http://www.telerecours.fr>.